

## Le carrefour Alès/Thier des Monts fermé pour trois semaines

Les importants travaux actuellement menés en vue de l'installation de feux intelligents au carrefour entre la rue d'Alès et le Thier des Monts, entrent ce mercredi 10 mai en deuxième phase. Cette phase consiste en une réfection complète, depuis le "coffre" de la voirie, du carrefour lui-même et nécessitera la fermeture complète du carrefour à la circulation pendant environ trois semaines, jusqu'à la fin du mois de mai.

Les déviations suivantes ont été mises en place :

- Depuis la rue Malgagnée : via la rue André Fivé et la rue Goffin.
- Depuis la rue Célestin Demblon vers La Préalles : soit via la rue Louis Demeuse (puis la rue Emile Muraille), soit via la rue du Trois Juin, soit via la rue Ferrer puis la rue Croix Jurlet.

- L'accès à la crèche depuis la rue Demblon sera cependant maintenu, via la rue de l'Economie (dont le sens de circulation sera inversé), puis la rue Croix-Jurlet (ou la circulation sera mise à double sens) et la place Laixheau. Attention : le stationnement sera, du coup, totalement interdit dans ce tronçon de la rue Croix-Jurlet !
- Depuis Préalles-bas et Vottem : déviation via les rues Germary, Clobert, Moulin Maisse, Basse-Préalles, Pont Charlemagne, Haute-Préalles, Sur les Thiers pour arriver rue Emile Muraille.
- Les lignes de bus 76 et 134 subiront des déviations : renseignez-vous sur le site [www.infotec.be](http://www.infotec.be).



Veillez noter aussi que pour faciliter l'accès au centre et au parking "Browning", la rue Faurieux et la place Camille Lemonnier seront mises en double sens de circulation. Veillez à bien respecter les interdictions de stationnement qui en découleront place Camille Lemonnier et rue Faurieux !

Merci de votre patience et de votre compréhension.

## Attention : accès au service Taxes modifié dès le 16 mai



Veillez prendre note, chers concitoyens, qu'un changement interviendra dès le 16 mai prochain en ce qui concerne l'accès au service Taxes.

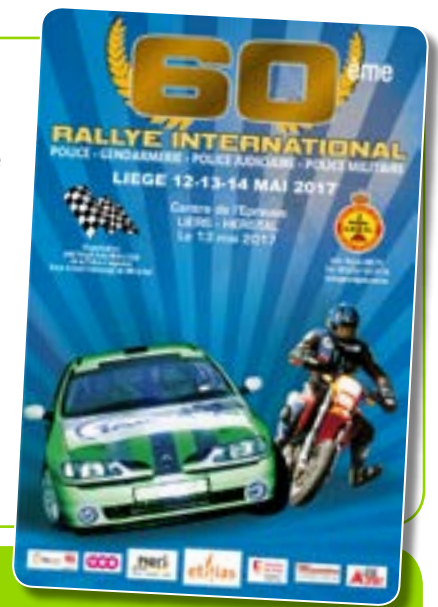
Celui-ci sera organisé, comme pour les services Population, Etat civil et Etrangers, par la borne interactive qui se trouve dans le hall d'accueil de l'administration. Vous devez donc vous rendre à

la borne, y choisir la nature de votre demande et attendre, muni du ticket que vous donnera la borne, que votre numéro soit appelé avant de vous rendre au guichet du service Taxes. Ceci est valable pour toute demande d'ordre administratif (telles que demandes d'exonération, questions...).

Pour ce qui concerne le paiement, rien ne change : vous pouvez vous rendre directement, sans ticket, au guichet de la Recette.

## Le 60<sup>e</sup> "Rallye police" à Liers le 13 mai

Le 13 mai prochain, le Centre culturel Nicolas Thomsin (et ses alentours), rue Provinciale à Liers, sera l'épicentre de la 60<sup>e</sup> édition du Rallye Police-Gendarmerie-Police judiciaire-Police militaire, organisé par le Royal auto-moto club de la police liégeoise. Les très nombreux concurrents, venus du monde entier, s'affronteront sur trois étapes spéciales à Juprelle, Xhendremael et Herstappe, mais Liers accueillera le parc de départ et d'arrivée, le parc assistance, le dispatching. Seul un court tronçon de la rue Emile Lerousseau, devant l'entrée du parc assistance, devra être fermé à la circulation. La déviation s'effectuera dans un sens par la rue des Ormes et dans l'autre par la rue des Lilas.



## Le service des Plantations en fête

Vous aimez la nature et les plantes ? Vous voulez en savoir plus sur la façon dont elles favorisent notre bien-être, notre santé ?

Comment on les entretient, comment on les utilise ? Vous voulez, simplement, découvrir les fleurs, plantes et arbustes destinés à l'embellissement de la ville de Herstal dans les mois à venir ?

Alors, n'hésitez pas : foncez à la traditionnelle "Journée Portes ouvertes du service des Plantations", qui se déroulera rue de Milmort 190 à Herstal, le samedi 13 mai prochain, de 9h30 à 16h30. L'an dernier, près de 1.000 personnes s'y étaient donné rendez-vous.

Cette journée est une magnifique occasion de découvrir le travail effectué par ce service mais aussi de recevoir une



Cette année, le thème de la journée, "les plantes aromatiques", mettra l'accent, avec des

stands, de la documentation, des dégustations, sur la façon dont les plantes épicent et rehaussent nos plats au quotidien.

Par ailleurs, des animations pour enfants (grimage, fleurs en ballon) sont prévues, ainsi qu'un jeu-concours qui vous permettra aussi de remporter, peut-être, du beau matériel de jardinage. De 12h à 13h, l'échevin de l'Environnement offre aussi son traditionnel "drink" et des bégonias seront offerts aux visiteurs dans la limite des stocks disponibles.

A cette occasion, nous organisons également notre opération "maman fleurie" : chaque enfant se verra remettre une belle plante fleurie à offrir à sa maman pour la fête des mères.

Informations : 04 256 82 51 ou ville@herstal.be.

## L'accès aux recyparcs ouvert aux commerçants et indépendants

Conformément à un arrêté du Gouvernement wallon, Intradel va ouvrir, à partir du 16 mai prochain, l'accès de quinze de ses recyparcs, dont celui de Herstal, aux utilisateurs professionnels (commerçants et indépendants). Attention : contrairement aux particuliers, ce service est payant pour les professionnels. Ils doivent en

effet commander une carte prépayée sur le site d'Intradel (<http://www.intradel.be/pack/>), carte qui sera débitée au fur et à mesure des dépôts. La carte peut également être rechargée sur le site d'Intradel. Un document explicatif (avec les tarifs) peut être téléchargé ici : <http://www.intradel.be/pack/pack.pdf>.

